



22 décembre 2020

AVIS À LA POPULATION
PASSAGE AU PALIER 4 – ALERTE MAXIMALE

Depuis le 17 décembre, la région du KRTB passe en zone rouge. Rappel des mesures :

- Rassemblements privés : même adresse seulement
- Les personnes seules peuvent intégrer une bulle familiale
- Rassemblements organisés : limitations selon le type d'activité
- Déplacements interrégionaux essentiels seulement
- Restaurants fermés sauf pour la livraison et pour emporter
- Soins personnels et esthétiques fermés à compter du 25 décembre
- Services professionnels et de santé en cabinet privés ouverts pour services jugés urgents ou semi-urgents seulement
- Sports avec contacts rares et loisirs actifs à l'intérieur interdits

Les informations communiquées dans la dernière semaine par le premier ministre permettront aux Québécois de pratiquer des activités extérieures de loisir et de sport durant le temps des Fêtes. Nous vous invitons à prendre connaissance des précisions ci-après au sujet des plus récents développements en lien avec les mesures sanitaires à appliquer en zone **ROUGE** pendant cette période, **soit du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021**, pour le secteur du Loisir et du Sport.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE PATINOIRE EXTÉRIEURE AVEC PRÉAU

Nous sommes très heureux de vous annoncer que la nouvelle patinoire est maintenant ouverte au public! Le bâtiment de services toutefois demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre car des travaux restent à compléter. Les patineurs doivent donc mettre leurs patins à l'extérieur et une limite de 25 patineurs à la fois est accepté selon les règles de la santé publique. La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée lors de la pratique du sport, sauf pour les membres d'une même famille. Aucune partie de hockey n'aura lieu mais les bâtons et rondelles sont permis avec prudence et des buts seront installés sur la glace. Les lancer-frapper sont interdits. Pour la sécurité des usagers, il est important de faire preuve de prudence et de courtoisie sur la glace. Aucune surveillance ne sera assurée. À noter que les compétitions, ligues et spectateurs ne sont pas autorisés. En cas de doux temps, la patinoire sera fermée afin de préserver la glace. La fermeture des lumières en soirée se fait à 21 h.

Tout manquement aux mesures de la santé publique sera signalé à la Sûreté du Québec, pour la sécurité de tous.

Rappel : il est interdit de fumer et de vapoter sur tous les terrains municipaux, incluant la patinoire.

Information : 418-495-2440 # 225 ou
loisirs@stalexkamouraska.com

